

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 septembre 2019

OBJET :

Avenant à la convention de financement de la structure multi-accueil à gestion parentale «Les Confettis»

**Rapporteur : Mme SIMONNET
Délibération n°3**

EXPOSE DES MOTIFS

Le 10 décembre 2018, la commune a renouvelé son adhésion à la convention de financement établie entre :

- la crèche parentale « Les Confettis »,
- les communes de DOMMARTEMONT et SAINT-MAX,
- la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle (CAF).

Ladite convention parvient à son terme le 31 décembre 2019. Or, les nouveaux locaux de la crèche associative – en cours de construction - ne pourront être mis à disposition avant le 1^{er} janvier 2021.

L'article 8 de la convention précitée prévoit sa reconduction expresse, sur demande écrite de l'ensemble des signataires à chaque échéance annuelle, et sous réserve de l'octroi d'une dérogation accordée par la préfecture, relative à l'accessibilité des locaux au public. Cette dérogation vient d'être accordée.

Il convient donc d'envisager le renouvellement de la convention de financement pour une année supplémentaire dans les locaux actuels.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission « vie scolaire et petite enfance » du 3 septembre 2019, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'autoriser la reconduction de la convention de financement pentapartite de la structure multi-accueil à gestion parentale « Les Confettis » pour une année,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation de la convention de financement avec l'association « Les Confettis ».

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 septembre 2019.

Pour Extrait

**Michel BREUILLE,**
Michel Breuille
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE Maire

| | |
|---|-------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 22 |
| - Nombre de votants : | 26 |
| - Convocation du Conseil municipal le : | 5 septembre 2019 |
| - Convocation distribuée le : | 5 septembre 2019 |
| - Affichage du compte-rendu le : | 20 septembre 2019 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 8 novembre 2019 |

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, MME KIENER, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME Nadine CADET à M. Jacky THOUVENIN
- M. Guy FRANIATTE à MME Myriam LEDROIT
- MME Véronique SAGET à M. Pascal LAURENT
- M. Matthieu RIFF à MME Sandrine MATHIEU

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME CLAIR

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire